

ANALYSES SITUATIONNELLES DE LA VIOLENCE SUR TOUTES SES FORMES ET ACCOLEMENT DES EFFORTS POUR DES CHANGEMENTS PSYCHOEDUCATIFS DURABLES RECENSEES A L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

AGOSSOU Kouakou Mathias
Université de Man/Côte d'Ivoire

Résumé

La violence chez l'homme en générale et en particulière dans les sociétés africaines est un phénomène complexe et multiforme qui a toujours suscité l'intérêt de nombreux chercheurs et scientifiques au fil des siècles. C'est pourquoi cet article a pour objectif d'analyser les principaux défis situationnels et psychosociologiques de la violence sur toutes ses formes recensées à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en particulier dans la ville de Man. La population de l'étude est constituée de tous les victimes déclarées de violences et de l'insécurité dans la ville de Man. L'observation, l'interviews auprès de la population et l'analyse des rapports annuels d'activités des forces de défenses et sécurités de la ville de Man ont été utilisée. Les résultats indiquent, la violence se manifeste sous plusieurs formes : les violences contre l'intégrité corporelle, les biens et les infractions contre les mœurs. La dynamique de l'urbanisation, le chômage, le sous-emploi et la pauvreté générée par les différents autres aspects socio-économiques et culturels de la ville sont des aspects qui rendent difficile toutes les politiques de gestion de l'espace et de l'organisation urbaine. Les personnes mises en cause sont principalement les jeunes de la même société et la minorité étrangère. C'est pourquoi pour cette étude, les décideurs publics doivent élaborer des politiques pour mieux informées et plus ciblées pour lutter contre la violence. Cela inclut des mesures législatives, des réformes du système judiciaire et des initiatives communautaires.

Mots-clés : ville de Man, analyse situationnelle, violence, insécurité, changement psychoéducatif

Abstract

Violence in general, and particularly in African societies, is a complex and multifaceted phenomenon that has consistently attracted the interest of numerous researchers and scientists throughout the centuries. Therefore, this article aims to analyze the main situational and psycho-sociological challenges of violence in all its forms observed in western Côte d'Ivoire, specifically in the city of Man. The study population consists of all reported victims of violence and insecurity in the city of Man. Observation, interviews with the population, and analysis of the annual activity reports of the Man city defense and security forces were employed. The results indicate that violence manifests itself in several forms: violence against bodily integrity and property, and offenses against public morals. The dynamics of urbanization, unemployment, underemployment, and poverty generated by various other socio-economic and cultural aspects of the city are factors that complicate all policies for managing space and urban organization. Those implicated are primarily young people from the same community and members of the immigrant minority. Therefore, this study highlights the need for policymakers to develop better-informed and more targeted policies to combat violence. This includes legislative measures, reforms to the justice system, and community initiatives.

Keywords: *City of Man, situational analysis, violence, insecurity, psychoeducational change*

Introduction

Partout dans le monde, la violence et l'insécurité sont des phénomènes présents au sein de la ville (R. Cario, 2000 et 2004 ; R. Draï et J-P Mattei (2006), la ville de Man ne

fait pas exception (K. F. R Andih et D. L. Adou, 2019). Toutes les villes du monde sont exposées aux violences et à l'insécurité. Les Violences urbaines s'inscrivent dans le concept général des conditions de vie en milieu urbain. À Man, au sortir des différentes crises politico-militaires (2002, 2010 et 2020), des bandits armés de fusils de chasse et de hache ont fait parler d'eux dans la région du Tonpki. Une nuit de dimanche de la même période, les malfaiteurs ont attaqué trois maisons dans le quartier de Domoraud. De ces faits, nous a pensé utile d'entamer une recherche sur le sujet, qui est une préoccupation majeure de notre temps. Pour diversifier les sources d'informations sur ce phénomène de la violence et de l'insécurité, à partir de la recherche de ses facteurs, il est utile d'envisager d'abord un programme de prévention et d'atténuation contre ces phénomènes et aussi faire ressortir nos capacités dans la procédure et les méthodes de gestion des risques liées à ce phénomène. C'est le temps de lever le voile sur ces fléaux, en appliquant notre formation, pour empêcher leur extension. Du point de vue pratique, nous pouvons contribuer à la mise en pratique de la sécurité des biens et des personnes. Pour mener à bien cette étude, la première partie se consacre à la méthodologie, la deuxième porte sur les résultats et la dernière présente la discussion des résultats.

Quelques repères théoriques

Dans cette étude, les théories de la violence urbaine de J-C. Chesnais (1982), C. Boisteau (2005 et 2006)

et Y. Michaud (1978 et 2005) seront utilisées pour expliquer ce phénomène si complexe par une combinaison multifactorielle de problèmes sociaux (ségrégation, pauvreté, chômage, racisme), d'échecs institutionnels (dysfonctionnement de la police, manque de services), de dynamiques de groupes (bandes, recherche d'identité, légitimité), et de facteurs conjoncturels (réseaux sociaux, crises économiques). Ces théories soulignent que la violence urbaine est liée à la disqualification de certains territoires et à une défiance envers l'État, impliquant une vision systémique plutôt qu'une cause unique. Pour V. Nosedo et J.-B. Racine (2005), les facteurs structurels et sociaux évoluent autour de pauvreté et ségrégation : concentration spatiale du chômage et de la pauvreté dans certains quartiers. L'échec des institutions : sentiment d'illégitimité de la police et de la justice, perçues comme dysfonctionnelles ou inefficaces, défiance envers l'État : manque de services publics et de protection, entraînant une recherche d'autodéfense ou de pouvoir parallèle et du racisme et immigration par les influences de l'immigration et du racisme systémique. Pour ce qui est des facteurs logiques d'acteurs et territoriales, selon H. Lefebvre (1974) et J. Laroche (2000), il s'agit de la construction de territoires : les groupes de jeunes créent et défendent des territoires physiques par la violence pour affirmer leur identité et leur domination, bandes et groupes avec des actions peu organisées mais collectives, visant des institutions et des biens, souvent par mimétisme ou pour le jeu et la

marchandage collectif par la violence peut servir de pression pour obtenir des concessions, comme les sabotages ouvriers par le passé. Pour les facteurs conjoncturels et médiatiques, selon J. Lahosa (2000) I. Mucchielli et Ph. Robert (2002) et Navez-Bouchanine (2002), il y a les réseaux sociaux par l'amplification et diffusion rapide des violences via les téléphones portables et internet, créant un effet de contagion, les crises économiques par l'aggravation des tensions sociales, bien que la violence urbaine soit antérieure aux crises récentes et le déclin des codes sociaux : détachement des normes établies, facilitant des actes comme le pillage. Pour les perspectives théoriques dans cette étude la vision multifactorielle sera étudiée car aucune explication unique, mais une interaction complexe entre causes profondes et dynamiques immédiates. Pour cela, l'historicité, la violence urbaine est un phénomène qui s'inscrit dans une évolution plus longue de la société et de ses structures. La différenciation pour distinguer la violence "normale" de toute société de celle qui est "pathologique", propre aux dysfonctionnements urbains. Pour finir, la violence urbaine sera analysée comme un symptôme de fractures sociales, de défaillances étatiques et de dynamiques identitaires propres à l'espace urbain, amplifiées par les technologies modernes.

De ce qui précède, La violence et l'insécurité ne sont pas des phénomènes nouveaux, propres au monde contemporain. Elles étaient présentes, depuis longtemps, selon l'histoire, les mythes et les légendes, présentes dans

la vie quotidienne et nous entourent aussi, dans les différents types de médias ; grande discussion à l'échelle mondiale, nationale et locale, surtout pour lutter contre ces fléaux parce que elles vont devenir un véritable enjeu politique et un problème d'état (S. Body Gendro, 1998 ; C. Bahman et N. Le Gennec, 2002 ; O. Koudou, 2006 et K. M. Agossou, 2019a et b). Aujourd'hui, toutes les communes reconnaissent le problème de la violence et de l'insécurité (R. Stren, 1985 et S. Tabarly, 2010). Le revue littéraire a pour but de faire le point sur les connaissances, sur les risques de la violence et l'insécurité. Ces phénomènes sont l'objet de plusieurs études dans le monde, mais ceux-ci sont distincts suivant leurs contenus. La majeure partie des œuvres des étudiants ou des chercheurs concernant la violence et l'insécurité en milieu urbain ; elles sont en général menées par les sociologues, les philosophes, les historiens et les juristes, mais n'apportent pas beaucoup d'explications claires, compréhensibles et satisfaisantes, c'est-à-dire c'est une étude limitée dans un domaine. Notre revue se focalise sur l'évolution de l'insécurité et les facteurs explicatifs de ces phénomènes, ainsi que les politiques applicables en matière de lutte contre la violence et l'insécurité. L'œuvre de V. Nga Ndongo (2000), a mentionné dans sa publication, les formes de la violence, selon le degré et la nature des auteurs et des victimes. Il explique les principaux facteurs de l'insécurité : la croissance démographique est au premier rang, ensuite les aspects socio-économiques, institutionnels, et la mondialisation, caractérisée notamment par la

globalisation. La globalisation des économies entraîne aussi la globalisation de la culture, à travers les inforoutes. Il en résulte, nécessairement, une transversalité et une transnationalité des phénomènes, tels que la violence, la circulation des armes, les réseaux de drogues etc. Les principaux groupes sociaux liés à l'insécurité et l'accent sur les jeunes qui commettent des violences, sont issus de familles défavorisées, des quartiers stigmatisés, des fous et des chauffeurs ; cette affirmation est aussi soutenue par les auteurs comme R. Philippe (1994), M. Wieviorka (1999) et E. Macé (2014) qui dans leurs publications en font cas. Dans leurs études, les pistes à suivre pour combattre ce fléau reste premièrement à l'État, de missions régaliennes pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, la société civile, les leaders sociaux. Mais les stratégies populaires aboutissent par la justice populaire. On espère que dans la société moderne, les principaux auteurs sont tous les groupes sociaux. Dans notre zone d'étude, il y a des personnes issues de classe aisée, des jeunes et des adultes qui font des actes délictueux. On accuse toujours les pauvres gens, mais les attaques à main armée sont hors de la portée des pauvres. Cette étude reste encore théorique et distinctive, même s'il y a une différence entre les localités ; il ne s'agit pas de classe sociale. D. Relichovà (2011) dans son œuvre, a confirmé que le problème de la banlieue n'est pas noir et blanc. L'étude menée par P. Ahidjo (2009) a constaté que hors des facteurs économiques et sociales, l'immigration est un facteur criminogène, c'est-à-dire la migration illégale

souvent incontrôlée par les pouvoirs publics. Il a mentionné les auteurs qui sont des étrangers, en complicité avec certains nationaux, qui trouvent leur gain à travers la pratique de la criminalité. D'autres groupes, il s'agit des jeunes en difficulté qui recourent à la violence ou à la délinquance, comme solution à leur situation (jeunes désœuvrés, sans emplois, enfants de la rue). Dans cette recherche, l'auteur énumère les différentes formes de la délinquance de Maroua (les grandes et les petites délinquances).

En effet, devant cette crise, le gouvernement est capable d'apporter du soutien aux peuples, sa préoccupation est de donner et améliorer les services de bases urbains, et le renforcement de la capacité sécuritaire, avec l'amélioration des activités des policiers et des gendarmes. Ses actions ont permis de rétablir la confiance entre l'Etat et la population, souffrant des actes délictueux. A. Peralva (2001) et A. Peralva et E. Macé (2002) ont souligné que les facteurs explicatifs de la violence résident dans la réflexion : à l'heure actuelle, la violence reste sans prise générale et visible sur l'action politique, à cause de la démocratie qui a élevé la violence à une échelle auparavant inconnue, qui repose sur l'inégalité de niveau de développement régionaux ou entre les couches sociales sur les services de bases urbains due aux politiques publiques ; car il existe une certaine démission de l'État, pour garantir l'ordre public. Le Droit de l'homme, surtout le statut de l'enfance et l'adolescence, qui définit la torture comme un crime, pourrait

être à l'origine de la délinquance juvénile. Pour elle, l'action étatique présente des limites. D'autres auteurs affirment que l'arrivée que la violence urbaine et criminelle en Afrique noire est tout à fait récente, elle date de la période coloniale, il y a peine un siècle, car selon leurs études, la plupart des villes au Sud du Sahara ont été fondées par le colonisateur. C'est la raison pour laquelle les décideurs ont pris conscience, lors de la conférence d'habitat II à Istanbul en 1996 (M-A. Pérouse de Montclos, 2004). Cette affirmation est justifiée, car elle correspond au début de l'insécurité, du banditisme et de la criminalité dans le Nord de Madagascar, au début du XX^{ème} siècle, sous la période coloniale d'après J. Fremigacci (1987). L'étude réalisée par M. Edgardo (2007) vient renforcer l'œuvre A. Peralva (2001), mais la différence c'est l'énumération des types de violence et d'insécurité, avec les dates d'apparitions potentielles. Et il a aussi insisté sur le fait que la mondialisation amplifie les organisations criminelles, car les réseaux sont bien organisés, délocalisés et construits sur la circulation mondiale des produits et services illicites (drogues, véhicules volés, armes, trafiques des personnes clandestines, bois comme le bois bété et pierres précieuses, etc.). Et aussi, l'insécurité est la conséquence de la dégradation socioéconomique, et l'inefficacité de l'Etat, qui est marquée par la forte présence du personnel de la sécurité, dans la statistique des délits. Il a évoqué les mesures à prendre, à partir des discours sécuritaires des politiciens, qui touchent plusieurs domaines, or il existe

toujours des inégalités au niveau de la vulnérabilité entre les riches et les pauvres, car les pauvres sont des proies faciles à attraper. Dans cet article, l'auteur souligne les points communs entre l'Argentine, le Brésil et certains pays d'Afrique subsaharienne qui vivent avec la criminalité liée à la drogue, impliquant les vols de voitures que les délinquants échangent à la frontière, mais l'Argentine n'est pas un pays producteur de drogue. L'œuvre menée par N. Loué, R. Hosny et J. Simonnot (2008), nous permet d'estimer que les violences urbaines s'expliqueraient par le manque d'éducation, l'oisiveté et l'errance noctambule, la consommation de cannabis, l'absence de normes, provoquant le non-respect de la loi, de l'autorité, de la morale et de la politesse. Les enquêtes réalisées par les auteurs comme M. M'packo (2000) et S. Roche (2005) ont montré les différents facteurs de l'insécurité qui sont liés à la croissance urbaine, les mauvais états des infrastructures urbaines, la migration, la corruption, etc. Ils ont localisé aussi les zones à risques et les groupes vulnérables. C'est à partir de ces circonstances que ces auteurs avancent des mesures informelles et individuelles, ou collectives, voir la justice populaire ; les solutions formelles sont les devoirs de la collectivité locale, de la société civile et du gouvernement. Ce travail nous semble pertinent dans le cadre de notre étude. Nous nous en sommes largement inspirés. L'étude de ces auteurs nous a servi comme élément de base de notre étude. L'enquête réalisée par la Direction police Nationale selon É. Macé (2014), précise que parmi les facteurs de

risque les seuls critères socioéconomiques ne suffisent pas à rendre compte des variations des violences urbaines. Outre la classe d'âge, il faut également tenir compte du sexe et de l'origine ethnique des jeunes de ces quartiers sensibles.

Problématique

Le phénomène des violences urbaines et le sentiment d'insécurité qui en découle sont au cœur des dynamiques urbaines contemporaines. Pour répondre à la demande de sécurité qui émane des citoyens, des moyens publics, privés et communautaires servent les nouvelles politiques urbaines des grandes métropoles. En nous focalisant sur les pratiques d'aménagement urbain qui visent à résoudre physiquement les problèmes et le sentiment d'insécurité dans les villes, nous analysons de quelles manières la violence, l'insécurité et les pratiques sécuritaires sont aujourd'hui à l'origine d'une transformation radicale et significative de l'espace urbain et des usages qui en sont fait par ses habitants. Si la violence sociale fabrique du territoire, les politiques urbaines de sécurité ont à leur tour un véritable impact territorial et sont parfois prétextes à la transformation de l'espace urbain. Les politiques d'urbanisme définissent la sécurité et la sécurité oriente de plus en plus les politiques urbanistiques, mais ces mécanismes restent mal connus et les différents champs d'action publique très peu corrélés. Un certain nombre de questions restent sans réponse. Peu

nombreux sont ceux qui, à ce jour, ont fait le bilan de ce qui fonctionne, c'est-à-dire, ce qui génère la convivialité et la cohésion et de ce qui ne marche pas, en d'autres termes, ce qui produit de l'exclusion. Il est également nécessaire d'identifier les acteurs qui doivent participer à la création des espaces urbains, ainsi que les modalités de leurs interventions. Les villes de l'Ouest de la Côte d'Ivoire ont fait de l'espace public la priorité de leurs politiques publiques de sécurité contemporaines mais ne disposent pas d'outils analytiques qui leur permettent de mieux connaître leurs besoins et d'établir les priorités du champ d'actions.

Man est une ville qui se situe au à l'ouest de la Côte d'Ivoire, elle tient une place importante au niveau socio-économique. Elle attire beaucoup de commerçants, grâce à la présence des différentes culture d'exploitation agricoles et minière. Des collecteurs de produits locaux venant de l'extérieur de la ville sont aussi attirés par cette ville. Elle a toujours été une ville tranquille, mais actuellement, les phénomènes urbains comme la violence et l'insécurité existent au cœur de la ville ; le nombre des victimes de braquages, de vols à mains armées de viols et de toute sorte de délinquance juvénile ne cesse de croître. Les habitants vivent dans la peur et la terreur. L'insécurité est non seulement une conséquence de la violence, mais elle participe à l'émergence d'actes de violence urbaine, sans être la cause unique. L'accroissement sans cesse de la population urbaine, et la situation économique et sociale sont les principaux facteurs de la vulnérabilité. L'existence de salles de jeux

vidéo et cinéma incontrôlables et de boîtes de nuit, favorise la délinquance juvénile et les bagarres, et même le délestage ou coupure

Électrique de la compagnie ivoirienne de l'électricité facilite le cambriolage et les agressions. Le tabagisme et l'alcoolisme ont changé le comportement des jeunes. Man qui était une ville paisible, actuellement subi une mutation. D'où les questions suivantes : Pourquoi la violence et l'insécurité persistent et comment se manifestent-elles dans la commune urbaine de Man ? Quels sont les facteurs explicatifs face au dynamisme urbain ? Comment peut-on mesurer la vulnérabilité et mettre en place des mesures de prévention et d'atténuation, face à la recrudescence de ces fléaux ? Ces différentes questions nous ont conduits à formuler des hypothèses. L'objectif est d'identifier les types de vulnérabilité et les principaux défis pour la prévention des violences et de l'insécurité dans la ville de Man. Les hypothèses qui se dégagent sont les suivantes : La détérioration de la valeur de l'éducation et des coutumes traditionnelles, vis à vis du développement technologique, ont des effets sur le développement de la mentalité. L'irresponsabilité et le manque de surveillance et de contrôle des suspects par les responsables compétents, et surtout l'impunité et la corruption sont des opportunités pour les malfaiteurs. La disposition des moyens pris pour réduire ou enrayer tout cela n'a jamais été efficace, alors que le nombre de la population vulnérable se multiplie toujours et tous les secteurs d'activités sont touchés. Le jugement populaire

existe, car la population n'a plus confiance aux responsables de la sécurité.

1-Méthodologie

1-1-Site et participants à l'étude

Man est la grande ville de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Construite au fond une cuvette entourée d'une chaîne montagneuse, elle porte le doux surnom de « la ville aux 18 montagnes ». A ce titre, elle ne ressemble à aucune autre ville de la Côte d'Ivoire. Mais Man pourrait aussi très bien s'appeler la capitale du Far West tant elle semble isolée du reste du pays. Selon le recensement de 2021, la ville compte 241 969 habitants¹¹. La population est constituée principalement de Yacoubas, Wobés et Touras. D'autres ethnies du pays comme : les Guérés, les Mahou (ka), les Malinkés, les Koyaka, les Sénoufos et les Baoulés s'y trouvent également. A côté de ceux-ci on y trouve les ressortissants des pays voisins et de la sous-région partagent l'espace avec ces derniers. Ainsi on rencontre des Burkinabés, des Guinéens, des Maliens, des Sénégalais, des Nigériens... On y travaille les pierres et des métaux précieux pour l'exportation. Jusqu'au milieu des années 1980, le travail de l'ivoire constituait une ressource économique importante pour la ville, mais depuis cette ressource a tari par l'interdiction du commerce international de l'ivoire. La région vit aujourd'hui principalement de son agriculture (bois, cacao, café) destinée à l'exportation. La population de

l'étude est constituée de tous les victimes déclarées dans une institution nationale de violences et de l'insécurité dans la ville de Man.

1-2-Techniques et méthodes d'analyse des données

Cette étude a été conçue autour d'une recherche documentaire, d'interviews auprès de la population et d'une analyse des rapports annuels d'activités des forces de défenses et sécurités de la ville de Man. La recherche documentaire et l'observation ont été utilisée. La recherche documentaire a été la plus laborieuse, du fait de la quantité, et surtout de la qualité des documents. Ils nous ont fourni les orientations dans le début de nos recherches, mais nous ont permis aussi de nous situer dans nos travaux. Nous avons consulté des documents dans les différentes bibliothèques de la ville. Nous avons aussi fréquenté divers centres de documentation selon les branches de service qui touchent notre thème (Direction Nationale de la police, de la Gendarmerie, de la Douane...) Lors de nos différentes descentes sur terrain, nous nous sommes efforcés de faire un état des lieux. Des visites ont été menées au niveau des différentes institutions politiques et de la société civile et les responsables de la sécurité civile de Man et l'établissement pénitentiaire, afin de consulter leurs bases de données, et dans certains cas, pour obtenir des informations. Nous avons utilisé les données sur internet, pour aborder la thématique sur notre thème. La collecte des données sur terrain consiste à recueillir des informations et

des données sur l'espace, pour bien comprendre les réalités existantes, surtout dans la commune urbaine de Man ; et des enquêtes ont été aussi menées auprès de la population locale, sans distinction : par sexe, tranche d'âge, classe sociale et activités. Des descentes sur terrain ont été réalisées dans différents quartiers, et nous avons participé à des patrouilles communautaires avec ces jeunes pour confirmer et voir la réalité (D. Cefai, 2003). Au cours de ces descentes, nous en avons également profité pour photographier les éléments se rapportant à notre thème. Cela a nécessité beaucoup de sacrifices, ayant permis de recenser les aspects majeurs de la violence et de l'insécurité. Le traitement des données et des textes : toutes les informations obtenues à partir des enquêtes, pour l'essentiel, les données chiffrées, ont été traitées sous forme de tableau statistique, grâce à des logiciels Microsoft Word et Excel. En ce qui concerne les données quantitatives ou qualitatives, il sera intéressant de les présenter suivant une approche thématique.

2-Resultats

2-1-Différents types et les manifestations de l'insécurité

L'insécurité se présente sous plusieurs formes et présente de nombreux caractères. Parmi ces caractères, on peut citer les infractions contre l'intégrité corporelle, les

infractions contre les biens ou atteintes à la propriété, les infractions contre les mœurs, ainsi que d'autres formes

2-1-1-Infractions contre l'intégrité corporelle

Tableau n°1 : Les infractions contre les personnes

Années	2019		2020		2021	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Nature des violences						
Menace de mort avec ou sans condition	07	04	05	83	00	00
Coups et blessures volontaires	59	35	00	00	33	25
Violence et voies de faites	104	61	00	00	100	75
Coups mortels	01	0,5	00	00	01	0,7
Outrage public à la pudeur	00	00	01	17	00	00
Total	171	100	06	100	134	100

Source : Force de défenses et sécurités de la ville de Man, rapports annuels d'activités

Ici, on voit que les violences et voies de faits sont les plus élevées dans la ville de Man. On enregistre, en 2021, 100 cas, viennent ensuite les Coups et blessures volontaires avec 33 cas et 59 cas en 2019 ; ces chiffres nous indiquent que la répétition des bagarres et des désaccords est surtout entre les femmes. Quant aux menaces de mort, les outrages publics à la pudeur et les coups mortels, ne constituent qu'un

seul cas pour ensemble de l'année 2021 ; signifie qu'il y a un maintien de l'ordre ou les personnes ne portent pas plainte auprès des autorités. La violence n'est pas nécessairement contre les personnes, elle accompagne également les délits contre les biens.

2-1-2-Infractions contre les biens ou atteintes à la propriété

Tableau n°2 : Les infractions contre les biens

Années Nature des infractions	2019		2020		2021	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Vols simples	100	49	68	49	67	56
Vols avec effractions	30	13	06	04	03	06
Vols à main armée	01	0,4	00	00	00	00
Tentatives de vol	10	04	04	03	00	00
Abus de confiance	40	18	22	16	13	11
Escroqueries	14	06	16	12	19	16
Vols de Bovidés	00	00	03	02	00	00
Violation à domicile	00	00	00	00	02	02
Usurpation	00	00	00	00	01	01
Destructions des biens publics	00	00	00	00	02	02
Destructions des biens privés	21	09	20	14	13	11
Incendies criminelles	07	03	00	00	00	00
Total	223	100	139	100	120	100

Source : Force de défenses et sécurités de la ville de Man, rapports annuels d'activités

Ce tableau, nous montrent que les cas de vols simples sont les plus élevés dans la ville de Man, avec 49% de cas en 2019 et 2020, 56% de cas en 2021. Ce fait est dû à la hausse du prix des denrées alimentaires dans la ville suite à la mauvaise récolte du riz, l'insuffisance des activités créatrices d'emplois pour les jeunes en ville, comme à la campagne. Ces crises ont des impacts sur la vie des habitants dans la commune urbaine de Man ; ainsi, la plupart des gens qui n'ont pas de travail et sans moyen financier sont obligés d'avoir recours aux vols. L'abus de confiance occupe la deuxième place dans les infractions contre les biens, avec 75 cas, soit 18% en 2019, 22 cas, soit 16% en 2020, et 13 cas, soit 11% en 2021. Quant à la destruction des biens privés, elle occupe la troisième place. Dans cette ville, la difficulté de la situation socio-économique est devenue très inquiétante.

2-1-3- Infractions contre les mœurs

Tableau n°3 : Les infractions contre les mœurs

Années Nature des infractions	2019		2020		2021	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Outrage publique	17	33	02	12	02	13
Attentat à la pudeur	02	04	00	00	00	00
Outrage à la pudeur	00	00	01	06	00	00
Détournement de mineur	25	48	08	47	08	50

Abandon de famille	00	00	02	12	00	00
Viol	08	15	04	24	06	38
Total	52	100	17	100	16	100

Source : Force de défenses et sécurités de la ville de Man, rapports annuels d'activités

Le tableau, nous montre que le détournement de mineurs occupe une place primordiale dans les atteintes contre les mœurs. Avec 41cas en 2019 à 2021 ; dont : 25 cas en 2013, soit 48% de cas, et 16 cas en 2019 et 2021. En effet, les mauvais comportements des mineurs et des adultes, et l'utilisation de jeunes mineurs comme moyen pour se procurer de l'argent, sont à la source de ce fait. Viennent ensuite les outrages publics et la pudeur, qui surgissent dans la commune urbaine de Man, avec 21 cas dans l'ensemble. Après, le viol est un fait existant au sein de la ville, avec 18 cas de 2019 à 2020. Ce cas touche principalement les jeunes filles mineures. Enfin, l'abandon de famille est marqué, en général, par l'existence de la polygamie et l'irresponsabilité des pères de famille.

2-1-4- Autres infractions

Tableau n°4 : Les autres infractions

Années Nature des infractions	2019		2020		2021	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Transport et vente de drogue	02	100	00	00	00	00
Résistances à la l'exécution des décisions de justices	00	00	03	100	06	100
Total	02	100	03	100	06	100

Source : Force de défenses et sécurités de la ville de Man, rapports annuels d'activités

Ce tableau, nous indique un nombre minime d'infractions et récurrents au sein de la ville. Les infractions liées aux stupéfiants sont celles relatives aux drogues, dont l'usage est interdit. Il s'agit en général de la consommation régulière ou occasionnelle de drogues illicites comme le cannabis. Il peut s'agir également de trafic, de la fabrication ou de production, ainsi que de revente de drogues interdites. Selon les informations, dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire environ 600 personnes ont été emprisonnées à cause de cette affaire. Le tableau ci-après récapitule les statistiques recueillies selon notre enquête dans la ville de Man

Tableau n°5 : Statistique des infractions commises dans la ville de Man

Infractions	%
Atteintes aux personnes	35
Atteintes aux biens	55
Atteintes aux mœurs	10
Autres infractions	01
Total	100

Source : Force de défenses et sécurités de la ville de Man, rapports annuels d'activités

Ce tableau, laisse apparaître nettement que les atteintes aux biens détiennent une part importante des infractions commises dans la capitale, soit la moitié de l'ensemble des infractions commises, ce qui correspond à la tendance dominante dans les grandes villes du monde. Puis les atteintes aux personnes, et enfin les atteintes aux mœurs et le trafic des stupéfiants à petite échelle. Une analyse plus détaillée permet de constater que : 33 % des infractions dans cette catégorie sont constituées de vols, et 33% des infractions sont aussi constituées de coups et blessures volontaires et violences et voies de faits.

2-2-Types de vulnérabilité

Les répercussions de la violence et de l'insécurité

sont multiples ; c'est ainsi que l'on constate les impacts multidimensionnels : social et humain, sanitaire, juridique, économique, etc.

2-2-1 -Vulnérabilité sociale

Dans ce domaine, les effets sont importants, car ils affectent non seulement un individu concerné, mais tous les segments de la société. Cette vulnérabilité se manifeste essentiellement par la peur et le sentiment d'insécurité généralisé, qui ont une incidence sur la vie quotidienne. Ils traumatisent la population, et le choc psychologique ressenti fait naître un sentiment d'abandon, d'impuissance et d'incompréhension. Face à cette situation, la paix sociale est menacée. Le désagrément diffusé par la criminalité a aussi une conséquence architecturale, car il fait naître un besoin de protection, par l'aménagement d'un système de sécurité des habitations. « On peut observer la ruée vers les dispositifs de sécurité tels que les gammes de verrous intérieurs, les grilles métalliques autour des portes, les systèmes d'alarmes sophistiqués, offerts sur le marché » or très peu de ménages ont des moyens financiers pour s'en procurer. Les habitants sans dispositifs en infrastructure (on prend comme référence l'ensemble de la région Direction de la Police Nationale en 2015, environ 13% des ménages habitent une construction en dur), ni de système de sécurité, vivent dans la crainte, où la liberté de circuler est limitée, à certains moments surtout dans les points chauds. L'insécurité favorise la pauvreté parce que la destruction

des biens, les pertes de vie humaine et l'expropriation, suite à un vol, peuvent diminuer le revenu des victimes et augmenter le nombre de personnes vulnérables. À titre d'exemple, l'assassinat d'un commerçant nommé Zaha en 2015, a laissé à sa femme, une lourde charge familiale.

2-2-1-1 - Interdiction de circuler pendant la nuit

Un impact majeur de l'insécurité urbaine, c'est l'impossibilité de s'adapter réellement dans la ville et ses espaces, étant donnée la distance entre de domicile et le lieu de travail, en particulier dans le secteur commercial. En effet, cette réaction naturelle devant l'insécurité est plus souvent un repli sur soi-même et le monde familial. On s'abstient de sortir à certaines heures de la nuit, dans des zones considérées comme criminogène. Cet isolement de la population affecte, non seulement sa mobilité, mais aussi son insertion économique et sociale. La violence et l'insécurité tuent l'espace nocturne de la ville. En effet, la vie nocturne durant une certaine période de l'année, constitue un terrain privilégié de la détente familiale, où des amis, où le commerce informel fleurit, jusqu'à tard dans la nuit, sans risque. Mais tout cela est impossible devant l'insécurité ; dès le coucher du soleil, les gens se préparent pour rentrer à la maison, parce qu'ils ont peur et se méfient. Dans ce cas, quand les gens savent ou déjà entendu parler de la personne victime d'agression dans le milieu, ils ont peur d'être la prochaine victime. En effet, selon Renée Rouleau (1997) « ce sentiment est une plaie difficile à guérir ».

2-2-1-2-Destruction des biens publics ou privés

La propagation de la délinquance de plus en plus jeune, accompagnée par l'absence de certaines infrastructures de base dans la ville, se traduit par la destruction des biens privés ou publics. On constate que le capital physique se dégrade, à cause des actes de vandalisme, à l'exemple de la destruction des lampes des poteaux d'éclairage public et de la cour du jardin public, et les gardes fous sur les ponts par exemple. Cette situation engendre d'autres formes d'insécurité (Exemple, insécurité routière).

2-2-1-3-Niveau des victimes et des auteurs des infractions

Pour les victimes, les effets sont catastrophiques pour le futur, surtout pour les artisans. Exemple des coups physiques qui affectent une des mains d'une personne. Pour le cas du vol, il prive des familles entières de leurs moyens de subsistance, s'il s'agit de biens productifs : matériels de travail, etc. L'expropriation et la destruction des biens favorisent la pauvreté. La perte de vie humaine attriste les familles et augmente le nombre de personnes vulnérables : veuves et orphelins ; ainsi, la qualité de vie toute entière diminue. Exemple, l'agression d'un professeur et photographe en 2019, près du pont de la Shari ; il a été blessé, son appareil photo, coûtant 400 000 mille francs a été volé. Les impacts sanitaires de la violence sont énormes. En effet, ces fléaux contribuent à la propagation et à la

transmission de certaines maladies, dont le Vih/sida, la blennorragie ou la syphilis. On prend le cas de la contamination suite à un acte de viol des personnes majeures ou des mineures. La détention dans les maisons d'arrêt, la prostitution et la toxicomanie. D'autres maladies sont favorisés par l'abattage clandestin d'animaux volés, sans avoir été constatés par le service vétérinaire nuit à la santé de la population ; exemple l'abattage de bœufs volés peut entrainer de la maladie comme la tuberculose, le charbon. Des jeunes filles sont devenues stériles, car elles ont été violées à l'âge de 6 ans ; selon notre enquête sur terrain, elles sont au nombre de deux dans la Ville de Man.

Les plus répandues et graves sont les traumatismes physiques, psychologiques et troubles psychiatriques qui affectent en général les jeunes ; la plupart sont liés à l'abus d'alcool et de stupéfiants. Ces différents abus provoquent également une agressivité et une violence qui entraînent la commission d'autres infractions ; exemple, les vols, les agressions envers les personnes. Les conséquences liées à la consommation d'alcool et de drogues ne sont pas les mêmes, puisque l'alcool est en grande partie légal et réglementé, dans la plupart des pays, tandis que les drogues sont, pour l'essentiel, interdites. Le lien entre la consommation de ces substances et la criminalité, est prouvé par les comportements violents qui perturbent, et est une grande honte pour la société, mis à part les effets négatifs sur la santé. À titre d'indication, quatre sur cinq des hommes fous qui circulent dans la ville sont dus à l'abus de drogue et

d'alcool, affectent aussi certains fonctionnaires. Deux jeunes hommes ont été amputés de leurs, pancréas dus à l'abus d'alcool. On peut dire que, les consommateurs de ces types de substance toxiques, ne sont pas seulement des délinquants, mais aussi des malades. La vulnérabilité ne se limite pas seulement au niveau des personnes touchées par les mauvais actes ou la société, elle affecte aussi les auteurs des infractions. « Le contact avec la justice, a la plupart du temps, des répercussions graves sur l'emploi, la carrière professionnelle et la trajectoire sociale d'un individu ». C'est-à-dire, les relations futures des accusés, suite à une infraction, sont détruites ou modifiées, au sein de la famille ou de la société entière. C'est la honte pour la famille, ils sont isolés, détachés hors de la famille. À cause de leur culpabilité, tous les membres de la famille sont sanctionnés par la société.

2-2-1-4-Au sein de la famille

D'une manière générale, les violences à domicile favorisent le développement de certains faits qui sont supposés aussi comme des sortes de violence. L'abandon de famille ou la polygamie fait par les hommes, expose les femmes et les enfants abandonnés à la délinquance ; quelques fois, les femmes s'adonnent à la prostitution. En effet, d'après dix prostituées enquêtées, cinq déclarent avoir été abandonnées par leurs maris, deux suite à l'impossibilité des parents à satisfaire leurs besoins fondamentaux par leurs parents ; donc ces faits favorisent l'augmentation de la

prostitution ; ainsi, « cette pratique engendre de mauvaises conséquences de la vie : au niveau familiale et au niveau national ». Le suicide et l'avortement, particulièrement chez les filles, sont les résultats de la méchanceté ou des autres formes de violence à domicile perpétrées par les parents. 75% des jeunes filles qui se sont suicidées habitaient encore chez leurs parents, et 20% des femmes mariées que se sont suicidées, à cause des disputes ou des coups entre les couples ; exemple une mère de famille s'est suicidée dans la nuit du 26 décembre 2015.

2-2-1-5-Jugements populaires

Le manque de confiance envers la justice, les forces de l'ordre et la multiplication d'autodéfense ont conduit la population à faire sa propre justice « la justice populaire ». Lorsqu'elle appréhende un voleur, elle ne le conduit plus à la police ou aux autres responsables administratifs, elle lui règle son compte. C'est le cas du fameux voleur Ringo en 2005, qui a surpris par le couvre-feu, dans la ville, lors du braquage d'une maison ; il a été conduit et tué au milieu du centre-ville. Ainsi, lors d'une autodéfense, au moment de la période pluvieuse, en 2019, dans le quartier de San-Pedro, un voleur appelé John a été tué à l'aide de coups de hache. Le plus récent s'est déroulé au mois de janvier 2020, les deux bandits étrangers à la ville ont commis un vol à mains armées dans le quartier de San-Pedro. Ou bien, il y a aussi souvent des cas de torture pour décourager les éventuels délinquants. Par exemple, les voleurs attrapés par les

habitants ont subi un petit coup de lame de rasoir, avant de leur mettre du piment dans la plaie. Même si on ne dispose pas de statistiques de suivi, ce type de sanction populaire fait désormais partie du quotidien de la population. À la suite de ses actes, ils sont arrêtés et blessés. Lors de ses hospitalisations, la population arrivait en masse avec des sabres pour tuer ces deux bandits. D'après notre enquête auprès de la population, le jugement populaire est un moyen efficace pour régler l'incompétence des autorités à éradiquer l'insécurité au sein de la ville de Man et plusieurs personnes interrogées approuvent cette idée. Ce type de sanction populaire fait désormais partie du quotidien de la population. Les conséquences de la violence urbaine sont multiples, elles touchent aussi bien le capital humain que les actifs productifs et le capital social.

2-2-2-Vulnérabilité économique

Comme les coûts sociaux, les coûts économiques englobent une foule pratiquement innombrable de facteurs. Les effets économiques de l'insécurité sont difficiles à mesurer et la collecte des bilans précis est quasi-impossible.

2-2-2-1-Augmentation des dépenses au niveau individuel ou collectif

La répercussion est mesurée à partir des biens volés ou aux dommages des matériels non récupérés ; la considération d'autres types de frais, comme les biens et argents non récupérés, en dommages non réclamés auprès de

l'administration ; les frais médicaux, les pertes de salaires et les versements en montants. « Effectivement, la souffrance psychologique et physique des victimes, des contrevenants, ainsi que leur entourage sont très importante, même si elle ne se mesure pas en chiffre et en statistiques, tout comme la peur du crime et ses conséquences ». L'investissement privé ou public en matière de prévention, et le coût de l'intervention effectuée par le gouvernement ont une incidence directe sur l'économie.

L'économie informelle y est prépondérante, notamment à travers plusieurs unités artisanales : menuiserie, tailleur, maçonnerie. Le plus développé est notamment le commerce de friandises qu'on trouve à tous les coins de la rue, surtout les jeunes filles sans emploi et les jeunes mères célibataires. Le travail dans le secteur informel devient la solution pour plusieurs personnes, cela se traduit par de faibles salaires, un travail précaire et peu sûr. Cette situation est causée par l'insuffisance et la méfiance des grands investisseurs locaux et étrangers dans une ville instable. Ainsi, ces investisseurs peuvent embaucher et réduire le chômage de la population. Cependant, devant la montée de l'insécurité, l'économie urbaine se dégrade. Elle crée un climat défavorable aux investissements, et met en péril le développement durable. La violence et l'insécurité entraînent une panique générale au sein de la société. Cela montre les différents degrés de vulnérabilité, face aux violences et à l'insécurité, et la place des services de la sécurité publique dans la commune urbaine de Man. On

constate d'abord que les habitants des récents quartiers qui se situent dans les zones périphériques de la ville sont les plus vulnérables, par rapport aux autres. Selon notre enquête et observation sur terrain, au mois de mai 2016, il y a une forte concentration de jeunes délinquants et de prostituées, qui abritent parfois des malfaiteurs dans ces quartiers. Dans ce fait, des personnes inconnues qui y circulent et y résident sont soupçonnées. La présence de constructions anarchiques et dépourvues de voies de communications, accessibles, pendant l'année, rend impossible l'intervention ; cela favorise l'insécurité dans ces quartiers. Ce sont les quartiers Campus et Club. Ensuite, le quartier de Zélé affiche une vulnérabilité la moins forte, par rapport aux quartiers précédents. Ce quartier est le plus peuplé dans la ville de Man, il est doté de certaines infrastructures routières. Cependant, la gestion de la crise reste mauvaise et inadéquate, à cause de la non-participation de la population et l'organisation sécuritaire. Une grande partie des quartiers affichent le degré de vulnérabilité moyen. Ces quartiers abritent les ménages aisés, avec des maisons clôturées et surveillées par des gardiens. Parfois, la population organise de temps en temps un couvre-feu sécuritaire, à savoir les quartiers Doyaguiné et Domaurod qui sont moins vulnérables. Enfin, la vulnérabilité reste faible dans le quartier Babadjan. Il est le moins peuplé dans la ville de Man. Sa situation facilite les organisations ; il affiche donc une meilleure capacité de résilience, par rapport aux autres quartiers. Dans la commune urbaine de Man, le degré

de vulnérabilité reste inégalement réparti au sein des quartiers, il y a toujours un quartier qui affiche plus ou moins une meilleure capacité d'adaptation.

3-Discussion et esquisses de solution

Les différents cas montrent que l'insécurité dans la ville de Man ne relève plus d'une petite histoire, mais qu'elle est devenue, en quelque sorte, une réalité de tous les jours ; l'ampleur exacte du phénomène mériterait d'être mieux cernée, connue et évaluée, pour en prendre la juste mesure. Depuis quelques années, la sécurité dans les villes est au milieu des débats, au niveau international, notamment dans le programme de l'Onu-Habitat (2003) à savoir « rendre les villes plus sûres, saines et justes », c'est-à-dire sécurisées, dotées des infrastructures adéquates, pour le développement socio-économique et environnemental. Pour atteindre tout cela, il est important que tous les acteurs du développement à l'échelle locale qui sont très hétérogènes coopèrent, en organisant des séminaires ou conférences débats. Ces acteurs sont : le maire, les conseillers municipaux, le gouvernement et la société civile qui comprend les Organisations non gouvernementales locales, les associations religieuses, les associations des femmes, les associations des jeunes, les associations des commerçants, les médias privés, les coopératives, les syndicats. Face aux carences des forces de sécurité, pour y faire face, la population doit se prendre en charge, parce qu'elle est la

première victime, souvent, les forces de l'ordre tardent à réagir à cause des moyens logistiques et humains dont elles disposent. La sécurité individuelle ou collective devrait être une préoccupation majeure. Il faut lutter contre les auteurs responsables des délinquances. Pour les classes aisées, elles disposent de gardiens de nuit, mais la sécurité de jour est quasi inexistante, mais elle est nécessaire, car les actions délictueuses existent de nuit comme de jour. Ainsi, pour les pauvres, l'auto-défense est automatiquement mise en place, c'est-à-dire ils assurent eux-mêmes la défense et la protection de leur domicile et de leurs biens, en renforçant la sécurité des portes. Devant l'insécurité les gens mettant en place certaines mesures de prudence ou de vigilance leur permettant de se sentir protégés. Pour les femmes, il faut leur déconseiller de rentrer à la maison après une certaine heure, afin de se protéger contre toute sorte d'agression comme le viol. Par exemple, elles doivent rentrer avant 18 heures, ou utiliser les moyens de transport comme l'autobus ou taxi-moto.

Dans l'établissement scolaire, comme les écoles primaires ou préscolaire, les responsables doivent prendre soin de demander l'identité des personnes chargées de récupérer les enfants à la sortie des classes, et refuser de les confier à des inconnus. Il faut interdire l'accès de n'importe qui dans le domaine scolaire, en mettant en place des clôtures. Suite à l'augmentation de l'insécurité, l'heure de fermeture des maisons commerciales (magasins, bars) est avancée, pour permettre aux employés et aux clients de

rentrer plus tôt. Cette mesure était plus fréquemment entreprise par les autorités locales. En l'absence d'électrification publique, les habitants doivent avoir avec eux, des lampes de poche, afin de circuler pendant la nuit. Pour les maisons situées au bord de la route, il est nécessaire de mettre des lampes sur le portail ou sur les vérandas, pour éclairer les alentours et ceux qui circulent pendant la nuit. On doit aménager le système de verrous intérieur de la maison à l'aide de chaines, de barres de fer, à travers les portes, de plusieurs crochets internes. Il faut rehausser les murs des clôtures, les tapissées de bouteilles cassées et des alarmes pour ceux qui en ont les moyens. De leur côté, les gens qui résident dans le même quartier ont aussi le devoir de surveiller tous les étrangers qui circulent dans leur territoire ; car ils connaissent mieux les résidents ou non-résidents. Les riches dans la ville ont depuis longtemps embauché des gardiens, or ce sont des vieillards voire des fous ; ce qui fait que ces derniers n'accomplissent pas leurs fonctions, ils ne sont pas de vrais gardiens mais des témoins. La sécurité privée se développe et se multiplie, depuis longtemps, dans les grandes villes du monde, c'est valable aussi pour la ville de Man ; la sécurité privée est très organisée, et dispose d'équipements de sécurité relativement efficaces. Elle est efficace pour les grands magasins et pour les ménages qui ont les moyens. En dehors de leur compétence, la sécurité privée effectue leurs travaux, en collaboration avec les forces de l'ordre, pour permettre d'arrêter les malfaiteurs. Selon A. Feyfant

(2011), il est « sans doute une évidence de dire que la famille est le premier système social, par lequel le jeune enfant acquiert et développe des compétences cognitives et sociales ». On constate que les comportements antisociaux des jeunes sont peut-être dus à des erreurs qu'ils ont acquises dans leur éducation. Le premier responsable de l'orientation d'une personne se situe au sein du foyer, vient ensuite la société qui est un reflet de la modification du comportement des jeunes. L'éducation et l'amélioration de la vie familiale semblent la première préoccupation de la prévention de la délinquance, parce que les typologies de styles éducatifs familiaux sont fréquemment citées ou utilisées comme éléments permettant d'appréhender les conditions favorables ou défavorables. De même, nous voulons que tous les enfants soient en bonne santé et leurs parents soient bons, sages et affectueux.

Pour améliorer la relation intrafamiliale, différents sacrifices doivent être consentis. Dans ce cas, il faut que les parents comprennent mieux comment exercer leurs rôles. Donner plus de temps pour aimer leurs enfants et s'occuper d'eux, donner des conseils, de bonnes conduites et les partager avec leurs enfants ; développer chez les jeunes des habitudes, des compétences, la compréhension et des attitudes qui feront d'eux de meilleurs parents pour la prochaine génération. C'est l'action de la religion, de l'école ou de l'association des jeunes ; il faut que tous les enfants aient des relations satisfaisantes avec leurs parents : discuter des problèmes, faire des échanges intrafamiliaux

(le savoir vivre, éducation sexuelle). Maintenant, « l'instruction est un droit fondamental et un facteur important de l'épanouissement de chacun. Elle conditionne le développement de l'enfant et celui d'une société » ; il est donc compréhensible que la plupart des parents soient choqués et troublés, lorsque leurs enfants commettent un acte répréhensible. Face à l'accroissement du nombre d'infractions, pendant la nuit, la communauté doit toujours s'organiser, afin de réagir d'une manière stricte. Les différentes tâches à faire sont : lutter contre les auteurs responsables de l'insécurité au niveau des quartiers, soutenu par les chefs des quartiers et les chefs traditionnels. Pour ce faire, il faut instaurer des couvres feu sécuritaire ou des patrouilles bien organisées permettant de surveiller toutes les mobilités de la population pendant la nuit. On peut le réaliser à tour de rôle, sans interruption. Les avantages sont multiples : le contrôle ou la surveillance des suspects et des personnes inconnues. Cela consiste à identifier et à contrôler la circulation des gens dans chaque quartier, c'est-à-dire chaque personne qui entre et sort, d'un quartier, doit avoir sur lui un papier d'identité. Effectivement, la ville devrait disposer d'un registre pour les migrants et pour les habitants résidents, afin de justifier les contrôles ; ainsi, tous les habitants dans un quartier doivent avoir aussi des vigiles. Cette règle est obligatoire dans les quartiers, on peut appliquer cela dans la ville de Man. Toutes les personnes arrêtées doivent être amenées auprès de la police, ou de la gendarmerie. Si la situation existante dépasse la

compétence ou la capacité à réagir, la sécurité communautaire doit demander de l'aide, le plus vite possible, auprès des forces de l'ordre ; exemple le cas des vols à main armée, où les auteurs portent des armes à feu. Pour motiver les participants, il faut faire de la cotisation par tête, ou par ménage, au sein du quartier pour obtenir un budget de fonctionnement.

À propos de la lutte préventive contre la violence et l'insécurité, avant de s'adresser aux autorités, il conviendrait peut-être d'essayer d'interroger d'abord les chefs traditionnels sur les mécanismes de défense, et les stratégies à développer. En effet, la tradition ancestrale joue un rôle dans l'harmonisation de la société, même dans une période de conflit ou de désaccord. Il s'agit de régler, de façon pacifique, c'est-à-dire on ne peut pas régler la violence par la violence, dans certains cas ; selon M A Pérouse de Montclos (2004), « la justice coutumière privilégiant la compensation et non les sanctions. Sous de formes diverses, de versement d'un prix de sang à la conclusion d'un mariage arrangé, la tradition cherchait généralement à réparer les torts et non à punir ». Aussi bien pour prévenir toutes sortes de d'instabilité de l'ordre social, il faut choisir le développement de la culture traditionnelle et le renforcement de l'esprit de notre solidarité, dans le cadre de l'alliance d'où le proverbe « l'union fait la force ». Parce que « la transformation sociale semble provoquer l'individualisation et rivalité... » (O. P. V. H. Noelinaivo, 2017, p47). « De plus en plus active et engagée particulièrement

dans les démocraties établies, la société civile est un maillon incontournable de la vie nationale. Riche d'associations, d'organisations, d'instituts, de cercles de réflexion et de groupements de divers horizons, la société civile est le contrepoids idéal dans une démocratie. Le secteur de la sécurité et de la défense bénéficie des avantages de ce contrepoids. Les membres de la société civile peuvent et doivent participer à l'émergence d'une implication personnelle, collective et citoyenne dans le domaine de la sécurité et des débats à l'exemple sur l'éducation des citoyens, la facilitation des débats pluralistes ». Elle peut organiser des conférences débats ; dans cette conférence, on doit inviter les experts et les techniciens de la sécurité et les élus, afin de répondre aux questions qui émanent du peuple, pour alimenter les réflexions dans le débat. La sécurité humaine, individuelle et collective, avons-nous dit, est aujourd'hui l'une des principales préoccupations en matière de sécurité et de défense. Il est donc normal, et même conseillé, que les citoyens participent et s'expriment sur le sujet.

Les forces de sécurité sont les premiers responsables de la protection des hommes et des biens. La police doit s'orienter vers une mission de contrôle et d'action ciblées sur les salles de vidéo-projection, les débits de boissons et les établissements de nuits, car en principe, ces endroits sont interdits pour les mineurs. Tenir des réunions périodiques avec les collectivités locales, afin de pouvoir adopter des stratégies communes pour gérer la sécurité de

la ville. Les forces de l'ordre jouent un double rôle dans la restauration de la sécurité dans la ville, en tant que premier responsable, mission préventive et répressive. Ils peuvent mener des opérations mixtes ; ces opérations consistent à quadriller de façon sécuritaire la ville, à travers des rafles quotidiennes, dans les zones chaudes. Ils représentent les premiers visages de la loi dans l'exécution du service. Ils surveillent de temps en temps les patrouilles et soutiennent la sécurité communautaire. La collaboration police-population locale est souhaitable, pour obtenir des informations afin de poursuivre les suspects, et à assurer la sécurité des victimes ou des témoins, parce que ces derniers ont peur de la vengeance. L'approche de la ville plus sûre est concentrée, dans une large mesure, sur l'engagement et le savoir diriger des responsables de la commune en matière de sécurité urbaine. Ils doivent connaître et approfondir les manifestations et les causes de la délinquance et de la violence dans la ville ; faciliter les échanges et les débats entre tous les groupes de la personne sur les enjeux en matière de sécurité. Le développement de l'électrification dans la ville est l'une des préoccupations de la municipalité avec la société qu'il occupe. L'objectif est de couvrir la totalité de la ville en la matière. Devant les problèmes qui se posent la compagnie ivoirienne de l'électricité, et les problèmes ménagers, la commune urbaine doit recourir aux défis suivants : faciliter l'accès à l'électrification c'est-à-dire réduire tous les taxes liés à l'installation dans la maison, donc tous les classes sociales peuvent y accéder ; faire

contribuer tous les ménages qui sont près des poteaux d'électrification publique pour les entretiens ; exemple : achat des ampoules ou autres frais ; les différents cours d'eau offrent d'avantages pour la ville de Man, donc avec la collaboration du Ministère en charge de l'énergie, la commune peut chercher des partenariats qui peuvent financer la construction de la centrale hydroélectricité, afin de diminuer les lourdes charges de la compagnie ivoirienne de l'électricité et le coût des factures

Les polices de quartier aident les quartiers mobiles. Vu le déficit en nombre des agents de sécurité dans les quartiers, principalement les « quartiers mobiles », il faut mettre en place les polices de quartier, afin de s'approcher de la population. Elles s'occupent de la sécurité en général, donc de tous les aspects antisociaux ou les faits qui troublent la paix au sein du quartier. Elles favorisent tous les contrôles, ou même la fouille des maisons qui cachent les malfaiteurs, et interviennent dans les cas de violence à domicile. Les bicyclettes perdues au marché et auprès des magasins à Man sont innombrables. Pour y faire face, la commune urbaine doit mettre en place des parkings payants en ce lieu ou dans toutes les places publiques (aux marchés, à la gare routière). Cette installation joue le rôle de garantie pour la sécurité, aussi elle assure mais le revenu communal et favorise l'emploi. Pour ce faire, la commune recrute des responsables qui gardent les objets à garder. Ils doivent être bien motivés car ils travaillent jour et nuit. Nous espérons que grâce à ces parkings, le nombre des bicyclettes

perdues dans ces places vont diminuer. Le groupe opérationnel c'est le groupe qui assure principalement la surveillance des salles de jeux, boîtes de nuit et bars ou les salles de cinéma, etc. Afin d'éviter la fréquentation de ces lieux par les mineurs, le groupe constitue des représentants des autorités de la ville et de la société civile. Pour réaliser cela, la commune ou responsable compétent doit vulgariser la carte de travail de chaque individu, hommes et femmes. Devant ces différents lieux cités ci-dessus, seuls ceux qui ont une carte de travail ont le droit d'entrer, pour éviter le gangstérisme ou toutes sortes de délinquance de nos jeunes. En 2021, la commune urbaine de Man avait pris en compte la répression des jeunes délinquants, à l'exemple du groupe des jeunes appelé « Gnabro ». Cette action a enregistré des résultats positifs, car certains de ces jeunes ont été emprisonnés. Et la commune urbaine a fait sortir un arrêté qui porte sur le refus total des jeux de cartes dans l'agglomération de la commune urbaine de Man. Face aux efforts limités dans la gestion de la crise, pour optimiser l'efficacité de la planification, il faut que les autorités locales fassent appel aux intervenants, comme les organisations non gouvernementales. Ces organisations peuvent apporter des réponses à la prévention de la violence urbaine et à la réduction de la vulnérabilité, par le biais de la sensibilisation.

L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations urbaines, à travers plusieurs dimensions. Exemple l'accessibilité aux équipements et infrastructures

publiques comme le terrain de sport. En 2020, les jeunes et fonctionnaire de la ville de Man organisent un tournoi de foot Ball inter-quartier pour les mineurs. Ce tournoi a été financé par la Mairie, dans la commune urbaine de Man. En 2021, l'organisation non gouvernementale Paix avait organisé des diverses rencontres sportives pour toutes les tranches d'âges, et une campagne de sensibilisation devant le centre-ville. Devant le développement de l'abus sexuel commis par certaines personnes, la Croix Rouge a apporté sa part pour la résolution de ce fléau. En 2022, il a organisé la marche sur les voies publiques ; le thème de la campagne est « Voice to action ». Elle se focalise sur les points de diverses questions pour tous : qu'est-ce que vous-savez de l'abus sexuel ? Avez-vous des solutions face au développement de ce fléau ? Toutes ces campagnes de sensibilisation visent à diminuer le nombre de jeunes tombés dans l'abus d'alcool, de drogues et dans la prostitution. On doit lutter contre l'abandon scolaire, l'éducation sexuelle et apprendre aux parents leurs propres devoirs. Le système de Défense et de Sécurité est intimement lié à l'organisation de l'État et du gouvernement. En général, le chef de l'État est aussi le chef suprême de l'armée, tandis que le chef du gouvernement est le premier responsable de l'emploi affecté à l'armée. Dans un gouvernement, la charge d'établir la politique de sécurité nationale revient en principe au ministère de la défense et de la sécurité intérieure. Il définit les moyens humains, matériels et financiers pour assurer les projets et missions des forces.

Le gouvernement dresse l'orientation générale de la politique de défense et de sécurité, en tenant compte des réalités à l'échelle locale et nationale. Il propose des moyens humains et techniques, ainsi que le budget correspondant. Le gouvernement doit avoir les moyens nécessaires pour répondre à certaines questions cruciales, mais basiques : quelles sont les réalités en matière de sécurité et d'insécurité dans le territoire et hors-les-murs ? Quelles situations et à quels niveaux d'insécurité peut-on déclarer que le pays et la population sont en danger ? Compte tenu de cela, par quels moyens le pays peut-il alors assurer sa propre sécurité, et qui peuvent contribuer à cela ? La professionnalisation de la police : devant l'insuffisance du nombre de policier au niveau de la ville de Man, l'État doit augmenter le nombre d'agents à recruter, eu égard aux besoins du service : qualités physiques et intellectuelles, enquête de moralité approfondie exigée, correspondant au taux de couverture, par rapport à la population qui augmente sans cesse. La création d'un organisme indépendant d'inspection et de contrôle des services de police, en vue de restaurer la discipline ; dotation de la police nationale en matériel ; la recherche d'une motivation salariale du personnel et l'amélioration des conditions de travail des policiers afin d'éviter la corruption. Créer un service spécial pour les mineurs, afin de mieux surveiller les délinquants juvéniles. Dans ce sens, les forces n'apparaissent pas seulement comme les redoutables représentants de la loi, mais aussi dans le rôle protecteur des enfants et de

conseillers des parents. Il est souhaitable que la loi ne punisse pas seulement les auteurs directs des infractions, mais il faut aussi une loi qui aggrave les peines des membres des forces de sécurité et des autres autorités participant à des actes criminels ou des délits et pour lutter contre la répétition d'évènement rurale à Grand Gbapleu en 2020, l'assassinat de policiers ou des membres des forces de sécurité. Ainsi, si le droit malagasy ne prend pas en compte la protection des victimes ou des témoins des délits, la protection doit permettre une action en justice viable et sans risque pour tous. L'école fait partie des éléments importants qui peuvent résoudre le problème de la délinquance ou même tenter de la prévenir.

Toutefois, son rôle est considéré comme capital, dans un programme communautaire bien conçu. Avec le foyer, l'école assure la première éducation de tous les enfants. Certes, l'école ne peut jamais compenser tout à fait l'absence d'un foyer normal ou de parents intelligents et aimants. Dans ce cas certains programmes peuvent aider les écoles à résoudre le problème de la délinquance juvénile à l'aide du renforcement des capacités du système de l'éducation sur le plan humain et qualitatif : maintenir l'effectif des classes à un niveau tel que les enseignants puissent avoir un contact individuel avec chaque élève ; former et recruter des enseignants ayant fait la preuve de leur aptitude à faire un travail constructif avec les enfants ; fournir aux écoles un personnel spécialisé pour aider les maîtres à résoudre les problèmes spéciaux, et mettre des services

médicaux, et sociaux à la disposition des enfants qui nécessitent une attention dépassant la compétence de l'école ; fournir de subventions pour le renforcement des capacités pour les établissements privés s'engageant dans la scolarisation des enfants en situation difficile. La protection sociale vise à aider les ménages vulnérables, à gérer les risques et à protéger les biens. La protection sociale se montre, par nature, intersectorielle et beaucoup d'activités traitent tous les problèmes liés à l'insécurité : au niveau de l'éducation ou des services de base et d'emploi, car les problèmes de moyens du côté de la demande empêchent les familles pauvres et vulnérables d'accéder à des services de base, et d'atténuer ou de prévenir l'abandon scolaire. Valoriser une approche préventive visant à intervenir sur les causes de la délinquance et de la violence fait partie de questions au centre des débats, lors de la 24^{ème} session du Conseil d'administration de l'Onu-Habitat, tenu du 15 au 19 avril 2013 à Nairobi, dont le thème principal portait sur : le « Développement urbain durable : le rôle des villes dans la création de meilleures opportunités économiques pour tous, en particulier les jeunes et les femmes ». Ce programme est articulé avec les stratégies nationales en matière de réduction de la pauvreté, de décentralisation, de développement social, de jeunesse, de promotion de la femme et de la famille, de protection de l'enfant et de respect des droits de la personne. Pour ce faire, il faut forcer la reconnaissance du rôle des autorités locales, dans la mobilisation des partenaires, et dans la coordination de

l'action sur le terrain. La politique définie par l'État vise à combattre directement les vecteurs de risque : éviter l'accroissement massif de la population urbaine : il fallait maîtriser une croissance urbaine galopante et faciliter l'accès sur le marché du travail, pour les jeunes ; créer un centre de rééducation où les adolescents de la ville pourront apprendre des travaux manuels et même intellectuels. Il y a lieu de développer le projet comme le programme Prospérer. Le centre n'est pas seulement pour les jeunes déscolarisés ou en difficultés, mais il faut aussi que les ex détenus fassent partie du programme permettant d'améliorer la préparation des individus aux activités professionnelles. Il faut rassembler les jeunes dans ce centre et les rééduquer. Cela offre un abri où ils peuvent vivre, dans une ambiance familiale, afin d'éviter l'exclusion, où ils ne reviennent plus à la délinquance.

Ces mouvements de la jeunesse pourront nous aider efficacement dans le travail. Concernant l'étude du système coopératif de travail : dans un chef-lieu de district ou dans les villages, il faut créer une sorte de coopération de travail, pour permettre aux sans travail de travailler (élevage, culture, etc.). Les bénéfices ainsi obtenus doivent permettre à chaque coopérateur de créer une petite propriété agricole ou industrielle, un petit champ, élevage, un atelier artisanal, etc. Concernant les infrastructures à réhabiliter, ce sont des terrains de sport ; car la ville dispose de certains nombres de terrain en mauvais état. Pour minimiser les lourdes dépenses, il est rentable de réhabiliter ces terrains

déjà existants. D'un autre côté, il y a même des infrastructures à créer, c'est le terrain du quartier Babadjan parce que, ce quartier n'en dispose pas, et est loin des terrains de sport. Pour éviter ce déséquilibre, on doit construire ce terrain. Le foyer des jeunes est aussi important à installer, car il sera nécessaire de diversifier le centre de loisir au sein de la ville de Man. Les infrastructures des jeunes sont mises en place pour minimiser la fréquence de la délinquance juvénile. Les infrastructures à créer sont importantes pour surveiller la mobilité et la sécurité de la population, comme les postes de vigilances qui sont placés dans les sorties et au centre de la ville. Les cours d'eaux qui traversent cette ville, offre des avantages pour la construction du centre hydroélectrique pour réduire les coûts d'électrification. Si cette centrale est installée, la ville de Man sera électrifiée en totalité. Les éclairages publics seront diversifiés et le nombre d'abonnés va aussi augmenter. Les petits ateliers vont prospérer cela contribuera à la diminution du nombre de chômeurs. Si ces différentes infrastructures sont implantées, la ville de Man deviendra sûre. Dans ce contexte, les travaux de J-C. Chesnais (1982), C. Boisteau (2005 et 2006) et Y. Michaud (1978 et 2005) offrent des perspectives psychanalytiques profondes sur l'origine de la violence chez l'homme, avec des approches sur les structures psychopathologiques, apportent des éclairages complémentaires qui enrichissent notre compréhension de ce phénomène complexe. Les résultats de notre recherche nous démontrent qu'avec V.

Nosedo et J-B. Racine (2005) que ces théories dans l'ensemble peuvent être appliquées pour promouvoir une meilleure compréhension des dynamiques interpersonnelles et des conflits dans divers contextes sociaux, contribuant ainsi à des environnements plus harmonieux.

Conclusion

Dans la ville de Man, les acteurs communautaires ont un rôle essentiel à jouer dans la micro-caractérisation qui, seule, permet la justesse du diagnostic. Car la ville est si socialement, spatialement, économiquement, etc. hétérogène qu'il faut comprendre la diversité et la complexité des situations vécues et adapter les réponses gouvernementales. La décentralisation permet, lorsqu'elle est accompagnée d'un pouvoir de décision et des moyens opératifs pour mener des actions concertées, de comprendre cette complexité et d'envisager les solutions qui seront apportées. C'est au niveau des localités et des districts que doivent être effectués et régulièrement évalués les micro-diagnostic de la sécurité. Les effets de la violence dans la ville de Man sont importants. Les incidences directes ou indirectes sur les individus et les biens privés ou publics sont aussi très importantes. Ces effets ne doivent pas être cantonnés au niveau social, mais aussi au niveau économique, en creusant des fossés en ce qui concerne le niveau de vie. Ainsi, des mesures ont été prises par la population et par les autorités de la ville. Les responsabilités de l'État concernent le

domaine de la politique publique et liées à la politique sécuritaire. L'observation et l'analyse de l'étude ont montré la nécessité et même l'urgence d'une autre approche des problèmes de la violence et de la grande délinquance. Cette nouvelle approche devrait reposer sur des principes d'objectivité dans l'identification, la formulation et le traitement du phénomène. Et cela part de la vision et du traitement de la violence sociale normale et surtout des conflits sociaux ordinaires, des conflits de travail inhérents à tout régime socio-économique surtout de type capitaliste comme c'est le cas du mode de développement choisi par la Côte d'Ivoire.

Références bibliographiques

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2019a, « Aspects psychosociologiques de la violence conjugale dans certains foyers du District d'Abidjan : définitions et perception en vue de les mesurer pour mieux les saisir », in *Revue Africaine de Criminologie*, EDUCI, N°25, pp 67-92.

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2019b, « Violence entre pairs au primaire : une violence scolaire insidieuse. Quelle stratégie de prévention et de lutte ? Cas de l'école primaire publique de Sagbé dans la commune d'Abobo », in *Social and Human Sciences Review*, Université de Batna 1 /Algérie Vol 20 N° 01 pp 415-438.

AHIDJO Paul, 2009, « Insécurité et criminalité étrangère à Maroua », Thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré (Cameroun), Département d'histoire.

ANDIH Kacou Firmin Rondos et ADOU Diané Lucien, 2019, « L'insécurité dans le district des montagnes : une approche géographique de l'analyse des faits de criminalité », in *Annales de l'Université de Moundou, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Vol.5(2), pp 249-274.

BACHMAN Christian et LE GENNEC Nicole, 2002. *Violences urbaines*, Hachette littératures. Paris.

BODY-GENDROT Sophie, 1998. *Les Villes Face à l'Insécurité : Des Ghettos Américains aux Banlieues Françaises*, Bayard, Paris.

BODY-GENDROT SOPHIE, 1998, « l'insécurité : un enjeu majeur pour les villes », in *sciences humaines* n° 89.

BODY-GENDROT Sophie. 2001. *Les villes : La fin de la violence ?* Presses de Sciences Po, Paris.

BOISTEAU Charlotte, « Construire le vivre-ensemble : aménagement urbain et politiques de sécurité », EPFL, Actes du séminaire organisé par l'UNITAR et le CIFAL 2006, Barcelone, pp 8-10.

BOISTEAU Charlotte, 2005, « Dynamics of exclusion : Violence and Security Policies in Johannesburg », in : Segbers K. & al., *Public Problems-Private Solutions ? Globalizing Cities in the South*, Burlington, Ashgate.

CARIO Robert, 2000. *Pour une approche globale et intégrée du phénomène criminel, Introduction aux sciences criminelles*, L'harmattan, 4^{ème} édition, Paris.

CARIO Robert, 2004. *Prévention précoce des comportements criminels ; stigmatisation ou bientraitance sociale ?* L'harmattan, Paris.

CEFAÏ Daniel, 2003. *L'enquête de terrain*, La Découverte, Paris.

CHESNAIS Jean Claude, 1982. *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, R. Laffont, Paris.

DEFOSSEZ Stéphanie, 2009, « Évaluation des mesures de gestion du risque inondation. Application au cas des basses plaines de l'Aude », Doctorat de l'Université Montpellier III, Paul-Valéry, Discipline : Géographie.

DRAÏ Raphaël et MATTËI Jean François, 2006. *La république brûle-t-elle ? Essai sur les violences urbaines françaises*, Ed. Michalon, Paris.

EDGARDO Manero, 2007, « Insécurité et violence dans l'Argentine néolibérale. La gestion politique de la peur, L'ordinaire latino-américain » in, IPEALT, Université Toulouse Le Mirail, 2003, octobre-décembre (N°194), pp 41-78.

FEYFANT Annie, 2011, « Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire », in Veille et analyses, n° 63, pp 1-14.

FREMIGACCI Jean, 1987, « Insécurité, banditisme et criminalité dans le Nord de Madagascar au début du XXe siècle », in Omaly sy anio, pp 25-26.

GLEYZE Jean François, 2002. *Le risque*, Institut Géographique National, Laboratoire COGIT (Conception Objet et Généralisation de l'Information Topographique), Paris.

KOUDOU Opadou, 2006, « Insécurité Urbaine, analyse criminologique et prévention situationnelle intégrée », *Revue Africaine de Criminologie*, in *Revue semestrielle Violence et insécurité dans la cité*, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire N° 3 pp 34-52.

LAGRANGE Hugues, 1995. *La civilité à l'épreuve. Crime et sentiment d'insécurité*, PUF, Paris.

LAHOSA Josep María, 2000. *Prevención de la inseguridad urbana : compromiso de las ciudades*, Acero, Ediciones SUR, 2000, 1^{ère} edición, Santiago de Chile.

LAROCHE Josèpha, 2000. *Politique Internationale*, 2e éd., L.G.D.J, Paris.

LEFEBVRE Henri, 1974. *La production de l'espace*, Editions Anthropos, Paris.

LOUE Nicolas, RASSOUL Hosny et SIMONNOT Jimmy, 2008, « Les violences urbaines, étude criminologie », Université de Nantes, in *Emeutes de 2005*, pp 75-90.

MACE Éric, 2014, « Les violences dites urbaines et la ville », in *Annale de la recherche urbaine*, n°83-84, p59-63.

MARTIN Gérard et CEBALLOS Miguel, 2004. *Bogotá : Anatomía de una transformación. Políticas de seguridad ciudadana 1995-2003*, Editorial Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá.

MICHAUD Yves, 1978. *Violence et politique*, Gallimard, Paris.

MICHAUD Yves, 2005, « L'être humain n'est pas un animal tendre », in *Sciences Humaines*, 47, pp. 18-19.

MINISTERE DE LA SOLIDARITE, DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT COTE D'IVOIRE, 2020, in « Document de stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre », République de Côte d'Ivoire.

MORTENSEN Tobias et SABOGAL Viviana, 2005. *Jóvenes, conflictos urbanos y alternativas de inclusión*, Balance Comparativo, Bogotá.

M'PACKO Michel et NGA NDONGO Vincent, 2000, « Violence, délinquance et insécurité à Douala », in *Information générale*, Université de Yaoundé I, Cameroun.

MUCCHIELLI Laurent et ROBERT Philippe, 2002. *Crime, délinquances, sanctions. L'état des savoirs*, La Découverte, Paris.

MULLER Pierre, 1998. *Les Politiques Publiques*, Presses Universitaires de France, Paris.

NAVEZ-BOUCHANINE Françoise 2002. *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale*, l'Harmattan, Paris.

NOELIVAO Phan et VAN HIEN Olga, 2017. *La protection de l'enfant à Madagascar*, Centre de foi et Justice., Édition KARTHALA, Paris.

NOSEDA Veronica et RACINE Jean-Bernard, 2005, « Violences urbaines, Une exploration au-delà des interprétations reçues ; Le regard du géographe dans une

approche transdisciplinaire », Travaux et recherche, 29, Institut de géographie, Université de Lausanne.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'HABITAT, 2003, « La sécurité : un service de base pour le développement durable des villes », Rapport introductif de la session thématique, 57.

OUSTALNIOL Jacqueline, SAVIGNAC Blandine, SORIN Catherine et FOURGOUS Claudine, 2001. *Vie sociale et professionnelle*, Edition Nathan, Paris.

PERALVA Angelina, 2001, « Perspectives sur la violence brésilienne », In : Tiers-Monde, tome 42 n°167. pp. 537-554.

PERALVA Angelina et MACE Éric, 2002. *Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique*, La Documentation Française, Paris.

PEROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, 2004, « Violence urbaine et criminalité en Afrique subsaharienne : un état des lieux », in *Déviance et société*, vol. 28, no 1, pp. 81-95.

RELICHOVA Dana, 2011, « Analyse comparative des stéréotypes culturels liés aux jeunes dans les presses tchèque et suisse : l'exemple des émeutes de 2005 en banlieue parisienne », Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines, Université Paris-Est Créteil.

ROBERT Philippe, 1994. *Evaluer la prévention, Archives de politique criminelle*, Edition A. Pédone, Paris.

ROCHE Sébastien, 2005. *Le frisson de l'émeute, violences urbaines et banlieues*, Seuil, Paris.

STREN Richard, 1985, « L'État et la ville. L'Etat au risque de la ville, Pouvoir et société urbaine en Afrique de l'Est », in *Periodical, Politique africaine*, Pp74-87.

TABARLY Sylviane, 2010, « Risques et sociétés : mégapoles et risques en milieu urbain. L'exemple d'Istanbul », in *Géoconfluences de 2002 à 2012*, DGESCO et École normale supérieure de Lyon

WIEVIORKA Michel, 1999. *Violence en France*, Seuil, Paris.